



LES ARTS en BALADE / LE CENDRE
EXPOSITION POUR 2 ARTISTES
18 au 26 SEPTEMBRE 2021
Salle Paul Trilloux (Le Cendre)

Les Arts en Balade / Le Cendre
Exposition pour 2 artistes du 18 au 26 septembre 2021
Salle Paul Trilloux (Le Cendre)

Les Arts en Balade investissent temporairement la commune du Cendre pour une exposition de deux artistes qui commencera pendant les Journées Européennes du patrimoine (18 et 19 septembre 2021) et se terminera le 26 septembre 2021 (les Balades du Journal La Montagne).

Date limite de candidature : 2 août 2021

Envoi du dossier à : coordinationartsenbalade@gmail.com

Chaque candidature se fait en duo

Le dossier de candidature doit contenir une courte note d'intention commune aux deux artistes, un portfolio et un CV par artiste

Temps d'exposition : 7 demi-journées (réparties du 18 au 26 septembre 2021 de 14h à 18h)
Les artistes assurent eux-mêmes ou organisent le gardiennage de l'espace de 14h à 18h le mardi 21, mercredi 22, vendredi 24 et samedi 25 et au moins un des deux artistes est présent dans la salle d'exposition le week-end du 18 et 19/09 et le dimanche 26/09.
Fermeture de l'exposition lundi 20 /09 et jeudi 23/09.

Cette exposition s'adresse aux artistes résidents dans la métropole Clermontoise et ses alentours.

Indemnité : 800€ à répartir entre les 2 artistes

Les œuvres exposées ne seront pas assurées par l'association ou la commune.

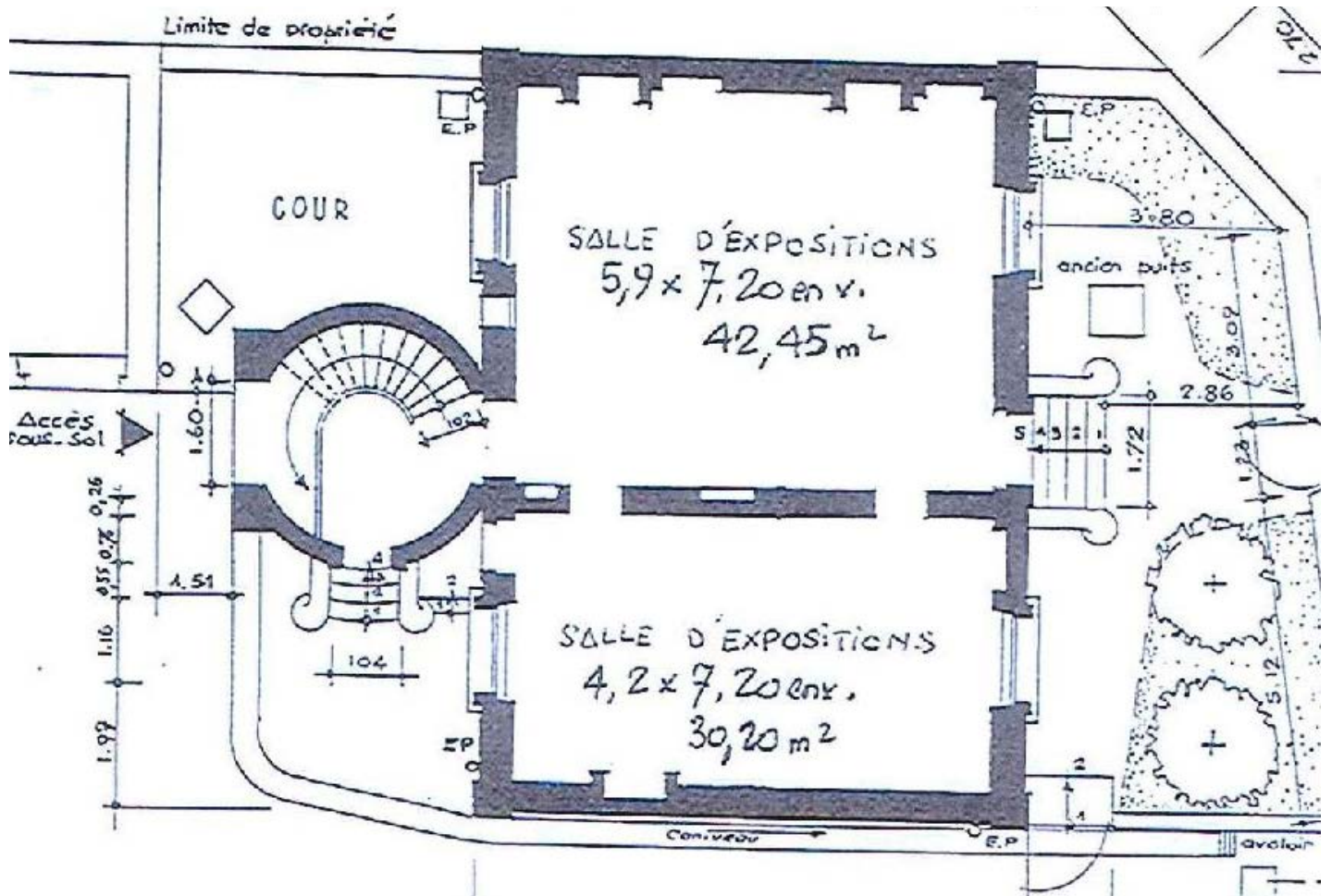
Cet appel à projet s'adresse aux artistes professionnels, ayant un numéro SIRET.

L'exposition aura lieu dans la salle Paul Trilloux qui est située au rez de chaussée de la maison Junisson, 6 avenue Centrale au Cendre. Cette salle est mise à disposition des Arts en Balade par la commune du Cendre. Un vernissage est pris en charge par la commune, si les conditions sanitaires le permettent, le 17 septembre à 18h. Pour permettre l'installation et le décrochage 2 jours à minima seront nécessaires, dates à préciser avec les artistes retenus, l'espace d'exposition se compose de 2 salles avec cimaises. La vente d'œuvres est autorisée mais sans affichage des prix, aucune commission ne sera prise par Les Arts en Balade ou la commune du Cendre. L'association et la commune relayeront l'exposition sur leur site, programmes, réseaux sociaux.

Une programmation de médiations, organisé par la commune du Cendre pour 2 groupes scolaires est prévue : 2 classes le vendredi 24/09 après-midi et avec l'accueil de loisirs le mercredi 22/09 après-midi, 2 groupes. La présence d'au moins un des artistes est nécessaire lors de ces courtes rencontres.

Il est demandé aux artistes postulants pour cette exposition de nous fournir une courte note d'intention sur l'exposition qu'ils souhaitent réaliser. Comme nous demandons de postuler obligatoirement à deux pour cette exposition, nous devons comprendre le sens et/ou le thème général de l'exposition proposée.

La note d'intention peut être sous la forme de texte, dessins, photos, vidéos, reproductions de peintures, sculptures...la forme vous est laissée libre. Elle doit s'accompagner pour chacun des deux artistes d'un portfolio d'une dizaine de pages (ou d'une dizaine d'images renommées pour ceux qui ont du mal avec l'outil informatique) pour que le jury comprenne le travail de l'artiste ainsi qu'un CV récapitulant le parcours de l'artiste, sa formation, ses expositions, résidences etc.



plan et salle 1 (grande salle)





salle 1 (grande salle)





salle 1 (grande salle)





salle 2 (petite salle)





entrée de la Salle Trilloux